

INTITULE DU POSTE

ENSAP BORDEAUX-2023-1421499-PROF ATR cat 2

INTITULE LONG DU POSTE

Professeur/ Arts et Techniques de la Représentation/ catégorie 2

ELEMENTS ADMINISTRATIFS**Corps** (pour les postes ouverts aux titulaires)

PROFARCH

Catégorie

A+

Domaine fonctionnel

Enseignement supérieur recherche

Emploi de référence

RMCC : RCH03A – RMFP : ERENS001

Date de vacance de l'emploi

01/09/2024

LOCALISATION DU POSTE**Région**

Nouvelle Aquitaine

Département

Gironde

Adresse

740 cours de la Libération Talence

EMPLOYEUR – présentation générale de l'école, de son identité pédagogique et de ses perspectives de développement

L'ENSAP Bordeaux est un établissement public d'enseignement supérieur et de recherche participant aux politiques publiques nationales de l'architecture et du paysage. Seule école dans ces disciplines à l'échelle de la Région Nouvelle-Aquitaine elle développe ses activités de formation, de recherche et de diffusion en lien avec de nombreux acteurs de la Métropole bordelaise et notamment les universités de Bordeaux (UBx) et de Bordeaux Montaigne (UBM).

L'ENSAP Bordeaux accueille actuellement plus de 1100 étudiants encadrés par 150 enseignants-chercheurs (dont 49 titulaires) et 53 agents administratifs. Ses locaux offrent un cadre de travail agréable, comportant de larges espaces extérieurs et disposant d'équipements adaptés (ateliers, atelier maquette, atelier bois, salles informatiques, médiathèque...).

L'école est attentive à la réussite étudiante de tout milieu et de toute filière du secondaire, elle adhère au programme égalité des chances.

En matière de formation, elle dispense deux cursus complets permettant l'obtention des diplômes d'architecte d'État et de paysagiste d'État (valant tous deux grade de master) qui ouvrent au doctorat en architecture et paysage, soutenus dans les écoles doctorales de l'établissement. En formation continue post master, elle délivre la HMONP et est co-accréditée avec l'université pour la délivrance de trois masters. En outre, elle a développé des coopérations transdisciplinaires avec plusieurs établissements d'enseignement supérieur.

L'ENSAP de Bordeaux propose une politique active de diffusion, en menant de nombreuses actions avec les acteurs du territoire (Arc-en-Rêve, 308 Maison de l'architecture) et par la mise en place de contenus sur divers médias public (télévision avec France 3, publications, médiathèque en ligne...). Elle participe aux grands événements culturels nationaux (Journées nationales de l'architecture) et du territoire (Festival international du film d'architecture et des aventures constructives).

Son ancrage territorial se traduit par plusieurs conventions avec les collectivités, la participation à des pôles de compétitivité.

À l'international, outre les accords de mobilité avec près de 60 écoles, l'ENSAP Bordeaux dispose d'un partenariat renforcé avec l'université de San Sébastien et l'université de Hanoï (Vietnam).

Inscrite dans un territoire dynamique l'ENSAP Bordeaux offre un environnement de travail et de partenariat particulièrement riche en opportunités.

DESCRIPTIF DU SERVICE – présentation des activités scientifiques de l'école**Présentation des activités scientifiques de l'école et des perspectives de développement**

En matière de recherche, l'ENSAP Bordeaux dispose d'une activité structurée autour de 3 unités interdisciplinaires, adossées aux universités et servant de cadre à la formation doctorale :

L'UMR CNRS Passages (100 chercheurs dont 21 de l'ENSAP Bordeaux), dont elle assure la co-tutelle, porte sur la reconfiguration des spatialités à l'épreuve des changements globaux. Cette UMR est liée à l'école doctorale 480 « Bordeaux Montaigne Humanités », et contribue à la formation des docteurs dans la mention « architecture et paysage »

Le laboratoire PAVE (11 chercheurs ENSAP Bordeaux), associé à l'UMR CNRS Centre Émile Durkheim, porte sur l'approche sociale et culturelle des mutations métropolitaines. Ce laboratoire est lié à l'école doctorale SP2, et contribue à la formation de docteur dans la mention « sociologie », option « architecture ».

L'unité GRECCAU (10 chercheurs ENSAP Bordeaux), en cours d'association avec l'UMR CNRS I2M, porte sur la maîtrise des ambiances et du confort. Ouverte sur le département de physique et d'ingénierie de l'Université de Bordeaux, il contribue à la formation de docteurs dans ces disciplines.

Plus d'informations sur www.bordeaux.archi.fr

DESCRIPTIF DU POSTE – missions et activités principales, charges pédagogiques et scientifiques, autres enseignements, autres tâches, perspectives d'évolution

L'ENSAP Bordeaux recrute un enseignant chercheur pour enseigner à titre principal dans le champ Arts et Techniques de la représentation, actuellement composé d'une équipe de 3 MCA, 4 MCF, 1 professeur.

Le candidat aura une expérience confirmée d'enseignement en ENSA(P), et montrera sa capacité à articuler ses interventions avec les enseignements de la représentation graphique de l'architecture.

Il montrera son aptitude à échanger et construire avec l'équipe enseignante une pédagogie sur la Représentation en Architecture définie comme un système de représentation ample, du croquis au dessin géométral, du crayonné à main levée à la modélisation numérique, de la photographie à l'image cinématographique.

Il questionnera les pratiques et expressions plastiques dans leurs dimensions tant formelles que conceptuelles, intrinsèques aux différentes étapes de la création et à son cheminement.

Il nourrira, par sa vision globale de la pédagogie et ses propositions d'enseignement, le lien entre les disciplines et enseignements de la conception architecturale et urbaine, pour pérenniser le dispositif engagé à présent dans le nouveau programme.

Le candidat approfondira dans le champ défini et en regard des enseignements du projet les outils spécifiques de la représentation conventionnelle de l'architecture tels que l'épure, la perspective géométrique, la maquette d'étude, la communication visuelle, ainsi que les fondamentaux liés aux notions spatiales (maîtrise d'outils traditionnels et pratiques innovantes) à même d'articuler et d'enrichir la Représentation.

Ses missions principales relèveront de l'Enseignement, de la recherche, et de l'implication dans les instances fonctionnelles et décisionnelles utiles aux développements en enseignement et recherche à l'ENSAP Bordeaux.

Dans le cadre de son futur contrat d'établissement, l'ENSAP Bordeaux compte développer son implication dans la Stratégie Nationale pour l'Architecture (SNA) avec l'objectif de répondre aux défis sociétaux majeurs identifiés par le Ministère de la Culture tels « la transmission écologique et énergétique, la valorisation du patrimoine protégé et non protégé, notamment celui du XXème siècle, l'intervention sur le bâti existant urbain et rural, la transmission numérique, le développement de l'innovation et l'expérimentation constructive ».

Le professeur pourra développer ses activités de recherche au sein d'une unité de recherche de l'établissement.

CONDITIONS PARTICULIERES D'EXERCICE – spécificités du poste, contraintes, sujétions, liaisons fonctionnelles, liaisons hiérarchiques

Le temps de travail de référence des professeurs et des maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture est constitué :

1° Par les services d'enseignement déterminés par rapport à une durée annuelle de référence égale à 320 heures de travaux dirigés ou 192 heures de cours magistraux ou toute combinaison équivalente en formation initiale, continue ou à distance. Ces services d'enseignement s'accompagnent de la préparation et du contrôle des connaissances y afférentes ;

2° Par une participation aux travaux d'une unité de recherche, dans les conditions fixées par l'article 2 du décret 2018-105 du 15 février 2018 relatif aux professeurs et maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture.

DESCRIPTIF DU PROFIL RECHERCHE

1 - Expériences et compétences souhaitées

Au sein des cycles de licence et de master, l'enseignant-chercheur, par le développement de cours magistraux, soutiendra le développement et la transmission d'une réflexion théorique et critique sur les transformations des pratiques de la représentation au regard de la création à l'ère digitale.

Le candidat montrera sa capacité à développer et coordonner des enseignements pratiques dans le domaine de la représentation du projet d'architecture -représentation à différentes échelles, expérimentations à l'interface des expressions graphiques manuelles et numériques-.

Le candidat développera des pratiques pédagogiques expérimentales, transversales, innovantes, en lien avec les enjeux sociaux et environnementaux présents et émergents. Son expérience des projets menés avec des partenaires institutionnels, collectivités et acteurs culturels et économiques à l'échelle locale, nationale ou internationale, lui permettra de contribuer à des projets collaboratifs inter académiques, workshops, expérimentations sociales localisées ou participation à des événements culturels et manifestations publiques majeurs.

L'enseignant-chercheur aura l'expérience de l'ensemble des niveaux, de la licence au master, notamment sur le suivi de mémoire, séminaires et optionnels.

2 - Diplômes requis ou expérience professionnelle requise :

Diplôme d'architecte (DPLG ou Diplôme d'État d'Architecte ou diplômes en équivalence)

Ou/et

Diplôme national supérieur d'arts plastiques ou équivalent

Ou/et

Doctorat en Arts plastiques, visuel et de l'espace souhaité

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Autres informations

Tous les postes du ministère de la Culture et de ses établissements sont ouverts aux personnes reconnues comme travailleur.euse handicapé.e

Les candidatures seront examinées collégalement. Les personnes présélectionnées seront invitées à un ou plusieurs entretiens. Conformément aux recommandations de la CNIL et aux dispositions du code du travail des mises en situation ou des tests d'évaluation contribueront à l'appréciation de la capacité à occuper l'emploi.

Dans le cadre de sa stratégie de Responsabilité Sociale des Organisations (RSO), le ministère de la Culture s'engage à promouvoir l'égalité professionnelle et la prévention des discriminations dans ses activités de recrutement. Une cellule d'écoute est mise à la disposition des candidats ou des agents qui estimeraient avoir fait l'objet d'une rupture d'égalité de traitement.

FONDEMENT JURIDIQUE DU RECRUTEMENT (textes encadrant les opérations de recrutement)

Décret n° 2018-105 du 15 février 2018 portant statut particulier du corps des professeurs et du corps des maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture

Notamment pour le concours : les articles 31 et 34 pour le corps des maîtres de conférences, et les articles 48 et 51 pour le corps des professeurs :

<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000036608725/>

Liste de pièces à fournir :

Se reporter à l'arrêté relatif aux modalités générales des opérations de recrutement par mutation, par détachement et par concours des maîtres de conférences et des professeurs des écoles nationales supérieures en architecture :

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000041513786>

Modalités de recrutement :

Les candidatures seront examinées par le comité de sélection de l'ENSAP Bordeaux

CANDIDATURE

Lien du site <https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/concours-ensa-2024>

Personne à contacter sylvie.herve@bordeaux.archi.fr . assane.sow@bordeaux.archi.fr